

FAQ - LPO Rouvière

ENTREE EN CLASSE DE SECONDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE :

Q1 - Pourquoi choisir le lycée Rouvière ?

Les formations proposées au lycée Rouvière sont avant tout de nature scientifique, technologique et industrielle. Aimer les sciences et souhaiter les approfondir pendant sa scolarité semble donc être un critère de choix important. D'autant que les formations du supérieur (2 classes préparatoires aux grandes écoles et 7 BTS) permettent à nos élèves de poursuivre leur formation après le baccalauréat dans notre lycée.

Q2 - Comment fait-on pour être affecté à Rouvière en seconde générale et technologique (2GT) ?

Après décision favorable du conseil de classe du 3^{ème} trimestre de la classe de Troisième, vous devez renseigner vos vœux d'affectation sur l'application TSA (Téléservices). Le Lycée Rouvière doit figurer en 1^{er} vœu. Votre établissement de secteur doit aussi figurer obligatoirement dans ces vœux. L'Inspection Académique prononce l'affectation des élèves en lycée, fin juin, via l'application TSA. C'est seulement une fois l'affectation reçue que la famille peut renseigner le dossier d'inscription et faire le choix des options.

Q3 - Faut-il une dérogation pour venir à Rouvière ?

Il n'est pas nécessaire de demander de dérogation pour être affecté à Rouvière dans la mesure où le LPO Rouvière n'est pas lycée de secteur.

Q4 - Quelles sont les options que je peux choisir en classe de seconde générale et technologique ?

Au moment de l'inscription en classe de seconde, un certain nombre d'options peuvent être choisies par l'élève. Attention cependant, certaines sont incompatibles entre elles (voir questions 6 et 7).

- L'élève peut choisir **1** enseignement optionnel parmi les 5 options suivantes : Arts plastiques (3h), Sciences de l'Ingénieur SI (1h30), Sciences et Laboratoire SL (1h30), Biotechnologie BT (1h30), Création Culture et Design CCD (6h) - **Cette dernière faisant l'objet d'un processus d'admission particulier (voir question 13).**
- Il peut également choisir **1** enseignement optionnel spécifique parmi les deux suivants : Brevet d'Initiation Aéronautique BIA (1h30) OU Section européenne Anglais EURO (2h)

Q5 - Peut-on choisir sa Discipline Non Linguistique (maths ou SI) quand on fait euro anglais ? Est-ce imposé ?

Non, on ne peut pas choisir sa DNL. Elle est imposée par l'établissement, en fonction de l'organisation et des effectifs des classes, ainsi que des emplois du temps.

Q6 - Puis-je prendre Euro et BIA ?

Non, le choix ne peut se porter que sur l'une **OU** l'autre de ces deux options - Les emplois du temps des classes n'étant pas compatibles.

Q7 - Puis-je prendre EURO ou BIA avec CCD et arts plastiques ?

Non, ces 4 options sont exclusives les unes des autres. Là encore, les emplois du temps ne sont pas compatibles et la charge de travail serait bien trop importante pour les élèves qui cumuleraient ces options.

Q8 - A-t-on plus de chances d'être affecté si l'on choisit une option qui n'est pas dans les autres lycées (ex : Sciences de l'Ingénieur) ?

Le choix d'une option spécifique au lycée Rouvière ne peut pas augmenter les chances d'être affecté au sein de l'établissement puisque ces choix se font au moment de l'inscription. En revanche, en termes de projet, le choix de venir au lycée Rouvière peut être dicté par ces options spécifiques.

ENTREE EN CLASSE DE SECONDE PROFESSIONNELLE :

Q9 - Pourquoi choisir le lycée Rouvière ?

Les formations présentes de Baccalauréat Professionnel Etudes et Définition des Produits Industriels (EDPI) et Technicien en Réalisation de Pièces Mécaniques (TRPM) sont très orientées dans la conception et la réalisation de pièces mécaniques sur des outils numériques (ordinateurs et machines numérisées). On ne vient pas dans ces formations par hasard ! Il est important que les élèves intéressés demandent des immersions d'une demi-journée au lycée pour voir et comprendre les attentes. Chacune de ces formations propose une poursuite d'études en BTS avec des places réservées pour les bacheliers professionnels.

Q10 - Comment fait-on pour être affecté à Rouvière en seconde professionnelle (2PRO) ?

Après décision favorable du conseil de classe du 3^{ème} trimestre de la classe de Troisième, vous devez renseigner vos vœux d'affectation (EDPI et/ou TRPM) sur l'application TSA (Téléservices). L'Inspection Académique prononce l'affectation des élèves en lycée, fin juin, via l'application TSA. Ce sont les résultats scolaires et le nombre de places disponibles qui détermineront l'affectation.

ENTREE EN CLASSE DE PREMIERE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE :

Q11 - Comment se passe le processus d'admission en première générale ?

Après décision favorable du conseil de classe du 3^{ème} trimestre de la classe de Seconde, l'élève choisit les 3 spécialités qu'il veut suivre en classe de Première générale. Si les spécialités choisies ne sont pas toutes dispensées dans son lycée, il doit alors demander un changement d'établissement. Si les spécialités choisies existent dans son lycée, l'élève est prioritaire pour y rester.

Q12 - Comment se passe le processus d'admission en première technologique STI2D ou STL ?

Après décision favorable du conseil de classe du 3^{ème} trimestre de la classe de Seconde, l'élève demande une série technologique de son choix dans un lycée de son choix. Cette demande se fait par le même type de procédure que celle existant à l'entrée en seconde (Téléservices). L'élève peut faire plusieurs vœux de choix de lycée. Il sera affecté en fonction de ses résultats scolaires et des places disponibles.

Q13 - Quelles spécialités choisir en première générale ?

A l'entrée en 1^{ère} générale, 3 spécialités sont à choisir parmi les 6 suivants dispensées à Rouvière (seulement, 2 spécialités sur 3 seront conservées en classe de terminale) :

- Histoire/Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques,
- Mathématiques,
- Numérique et Sciences Informatiques (NSI),
- Physique-Chimie
- Sciences de l'ingénieur (SI).
- Sciences de la Vie et de la Terre (SVT).

Les critères de choix relèvent d'un équilibre entre l'appétence pour certaines spécialités, les résultats dans ces dernières et le projet d'études ou projet professionnel post-bac.

Q14 - Est-ce que je suis obligé de garder l'option Euro quand je rentre en première générale ?

Il est possible d'abandonner l'option Euro à l'entrée en classe de Première. En revanche, si l'option est conservée en Première, elle demeure obligatoire jusqu'à la fin de la classe de Terminale.

CCD ET STD2A :

Q15 - Comment rejoindre le cursus d'étude en Design et Arts appliqués ?

- Intégration en classe de seconde Création et Culture Design (CCD) : Courant Mai, les élèves de 3^{ème} déposent un dossier de candidature comprenant une fiche de demande d'admission, les bulletins scolaires de 3^{ème} ainsi que 3 dessins d'observation. Le choix de cette option ouvre ensuite sur la filière Arts Appliqués (BAC STD2A) ou sur une filière générale ou technologique. En cas d'admission en seconde CCD, l'élève devra le spécifier dans TSA au moment de la confirmation des vœux de choix de lycée, courant juin.
- Intégration en classe de Première Arts Appliqués (STD2A) : Les élèves issus de seconde générale déposent fin mai un dossier de candidature comprenant une fiche de demande d'admission, les bulletins scolaires de 2^{nde} ainsi que 3 dessins d'observation. En cas d'admission 1^{ère} STD2A, l'élève devra le spécifier dans TSA au moment de la confirmation des vœux de choix de lycée, courant juin. Le choix de cette filière est définitif (Elle doit être poursuivie jusqu'au BAC).

POURSUITE D'ETUDES :

Q16 - Puis-je poursuivre mes études à Rouvière après un bac général ?

Oui, le lycée Rouvière propose une classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) PTSI. Elle ouvre la voie aux grandes écoles d'ingénieurs (Centrale, Arts et Métiers...)

Q17 - Puis-je poursuivre mes études à Rouvière après un bac technologique ?

Oui, le lycée Rouvière propose sept BTS accessibles après le baccalauréat technologique (STL, STI2D) ainsi qu'une classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) TSI et qui ouvre elle aussi la voie aux grandes écoles d'ingénieurs (Centrale, Arts et Métiers...) sur des places réservées à ces bacheliers.

Q18 - Puis-je poursuivre ma scolarité à Rouvière après l'obtention de mon bac professionnel ?

Oui, le lycée Rouvière propose sept BTS accessibles après le baccalauréat professionnel. Les BTS Conception des Produits Industriels (CPI) et Conception des Processus et Réalisation de Produits (CPRP) sont des suites logiques aux deux baccalauréats professionnels du lycée. Des places sont systématiquement réservées aux bacheliers professionnels.

PARCOURS MARINE :

Q19 - Le parcours MARINE, c'est quoi ?

Dans le cadre du partenariat Education Nationale-Marine Nationale, le Lycée Rouvière propose 5 BTS en lien avec le Pôle Ecoles Méditerranée (PEM) de St Mandrier.

- *BTS Production – Contrôle Industriel et régulation automatique (CIRA)*
- *BTS Production – Systèmes Numériques (SN)*
- *BTS Production – Traitement des Matériaux (TM)*
- *BTS Production – Conception des Processus de Réalisation de Produits (CPRP)*
- *BTS Production – Electrotechnique (ET)*

L'objectif est de compléter ce parcours scolaire au sein du lycée Rouvière par des enseignements supplémentaires dispensés par la Marine Nationale. L'étudiant est interne au PEM, à St Mandrier, en 1^{ère} année, avec prise en charge par la Marine des frais d'hébergement et de transports. Les enseignements complémentaires (jusqu'à 16 heures mensuelles) sont assurés par les instructeurs du PEM. En 2^{ème} année, un projet d'études « Marine et défense » est préparé et rémunéré grâce à un statut d'engagé servant dans la réserve. Ce parcours offre également un recrutement privilégié au sein de la Marine Nationale

ACADEMIE DE RUGBY :

Q20 - Comment intégrer le pôle espoir Rugby ?

Avant l'intégration au sein du lycée, le jeune doit avoir été admis au Centre de suivi dans la catégorie des Moins de 15 ans dès le mois de septembre de l'année N-1. Au bout d'un an, et si le jeune est reçu aux tests finaux du mois de Mai, son intégration est étudiée par une commission de la Fédération Française de Rugby qui établit la liste définitive des élèves admis au sein du Pôle espoir. Cette liste est ensuite validée par le chef d'établissement du lycée Rouvière, après étude des dossiers scolaires.

CLASSE DE CPGE :

Q21 - Qu'est-ce que le régime « d'interne-externé » pour les élèves de CPGE ?

C'est un régime proposé aux élèves de CPGE qui permet aux élèves non-internes de prendre le repas du soir avec les élèves internes et de rester travailler au sein de l'établissement jusqu'à 21h00.

INTERNAT :

Q22 - Comment être interne à Rouvière ?

La demande doit être faite au moment de l'inscription au lycée. Le nombre de demandes est supérieur aux 176 places proposées. Une réponse sera donnée aux familles avant le 13 juillet. La priorité est donnée aux élèves et étudiants très éloignés de leur domicile.

Q23 - Est-ce que l'internat est ouvert le week-end ?

*L'internat est fermé le week-end. Il est ouvert du lundi après-midi 17h00 au samedi matin, 08h00. Il est également fermé les jours fériés **ET** les veilles de jours fériés.*

Q24 - Comment faire pour être dans la même chambre qu'un camarade à l'internat ?

Lorsque la famille reçoit le courrier de confirmation d'admission à l'internat (courant Juillet), elle doit retourner un formulaire de confirmation et d'acceptation de place à l'internat, dans lequel elle peut

*préciser son souhait pour l'élève d'être en chambre avec un camarade en particulier. Les souhaits ainsi exprimés sont étudiés avec attention et sont satisfaits, **dans la mesure du possible.***